

Dossier confédéral

Pour une solution pragmatique

Notre précédent tract a eu un certain retentissement avec pour conséquence interne une demande de démandatement des 4 Délégués Syndicaux CFDT du Siège. N'ayant fait que réitérer notre volonté de maintenir la pérennité des emplois des services centraux, des filiales et des réseaux, nous préférons conserver l'espoir d'une issue raisonnée dans une organisation syndicale, la CFDT, que nous avons choisie, entre autres, pour son ouverture au débat.

Maintenant, et quoiqu'il en soit, comme nous sommes toujours en fonction, nous avons poursuivi notre réflexion et nos travaux sur le dossier confédéral.

Nous avons repris l'option que la Banque Centrale Européenne, dans ses prérogatives décisionnelles, a déjà envisagé : superviser de manière sous consolidée le Crédit Mutuel Arkéa. Et, donc, parallèlement, superviser de la même manière les autres fédérations du Crédit Mutuel via le CM11-CIC ou la CNCM.

Une telle décision de la BCE pourrait nous convenir.

En effet, tout en confirmant le Groupe Crédit Mutuel Arkéa au sein de la famille du Crédit Mutuel, elle le validerait dans ses pleines responsabilités de gestion et de développement. Nos dirigeants continueraient donc à rendre compte de leurs choix stratégiques et financiers auprès des autorités de tutelle, des pouvoirs publics et des salariés notamment via les Instances Représentatives du Personnel.

Notre Groupe conserverait automatiquement ses outils, services centraux et filiales, et leur pleine maîtrise.

En outre, la supervision directe du CM Arkéa par la BCE, institution neutre et indiscutable, devrait apporter des garanties suffisantes à son refinancement au prix du marché et démontrer ainsi qu'il n'aurait pas à faire appel à une solidarité inter-fédérale.

Pour rappel, ce n'est pas le Groupe Crédit Mutuel Arkéa qui portait les engagements risqués du Crédit Mutuel sur la Grèce et sur l'Italie lors de la crise financière de 2008...

Encore une fois, la défense des emplois dans notre secteur de responsabilité syndicale est le moteur prioritaire de notre action. Et il serait légitime d'attendre des autorités de tutelle européennes, et surtout françaises, qu'elles prennent en compte cet aspect social majeur dans leurs préconisations et leurs décisions.

Si la BCE optait pour ce schéma de supervision de notre Groupe de manière sous consolidée, nous prendrions cela comme **une nouvelle rassurante pour l'avenir.**

Nous, salariés, avons besoin de perspectives positives.

Nous, Délégués Syndicaux CFDT du Siège, sommes prêts à soutenir une décision offrant de telles perspectives.

Notre compte twitter : CFDT ARKÉA Siège @ArkeaCfdt